

Bienvenue à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié

LIEUX DES COURS : 2 CAMPUS

Berges du Rhône



Portes des Alpes



— université
— lumière
— LYON 2



Quelques repères

- Les différents lieux

- Le secrétariat du pôle RI : Bâtiment Clio - Bureau CLI 164
- La salle informatique (GSN) : au rez-de-chaussée côté cafétaria sous le dôme
- La bibliothèque universitaire de Lyon 2 (10 Rue Chevreul)

- L'espace numérique de travail sur l'intranet de Lyon 2 :

- Vos identifiants vous permettent d'accéder aux applications de Lyon 2
- Accès au libre téléchargement du pack office (Word, excel, PowerPoint etc.)
- Accès aux cours Moodle de vos enseignants (plaquettes de TD, éléments pédagogiques etc.) et à l'espace Moodle « Mobilité entrante - Informations »
 - Attention vous devez demander à chaque enseignant de vous inscrire dans l'espace Moodle du cours. Vous ne serez pas inscrits automatiquement.
- Accès à la BU en ligne (Dalloz, lexisnexis etc.). De nombreux ouvrages et articles y sont disponibles. <https://bu.univ-lyon2.fr/bibelec>

LES CONTACTS INDISPENSABLES

CONTACT ADMINISTRATIF	CONTACT PEDAGOGIQUE
<p>Catherine GLORIA-RAYNAUD</p> <p>Mail : Entrants.FDJVD@univ-lyon2.fr</p> <p>Tel : 04 78 69 77 19</p> <p>Bureau CLI 164</p> <p>Ouvert :</p> <p>Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h</p> <p>Vendredi de 9h à 12h30</p>	<p>Marie BAUDEL</p> <p>Mail : marie.baudel@univ-lyon2.fr</p>

COMMENT COMMUNIQUER AVEC LE PÔLE RELATIONS INTERNATIONALES DE LA FACULTE DE DROIT ?

- ➔ Adressez vos mails à l'adresse Entrants.FDJVD@univ-lyon2.fr depuis votre **adresse mail Lyon 2**. Pour la créer vous devez activer votre compte Lyon 2. Ce sera la seule adresse que nous utiliserons pour vous contacter et vous informer
Toujours indiquer votre **numéro étudiant** dans vos messages
- ➔ Consultez régulièrement votre espace Moodle « Mobilité entrante - Informations » (absence enseignant, changement de salle..)

Effectuer une MOBILITE en 2025-2026 et choisir des cours à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié

Où trouver les informations :



Sur le site de la Faculté : <https://droit.univ-lyon2.fr/>



Sur l'espace Moodle : « **Mobilités entrantes - Informations** »



Dans le **livret d'accueil** et le **catalogue de cours**



Au secrétariat : Bâtiment Clio - Bureau Cli 164

DOCUMENTS UTILES

➔ Calendrier universitaire :
<https://www.univ-lyon2.fr/formation/calendrier-universitaire-2024-2025-3>

➔ Emplois du temps

➔ Règlement des études

Calendrier Universitaire - FDJVD - 2024/2025

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE													
JE	1	DI		1	MA	1	VE	Férié	1	DI	1	ME	1	SA	1	SA	1	MA	Férié	1	JE	féric	1	DI	1	MA	ET PAIRS Session 2	1	VE	1	LU		1						
VE	2	LU		2	ME	Semaine 4	2	SA	2	LU	2	JE	2	DI	2	DI	2	ME		2	VE	Vacances universitaires	2	LU	2	ME	2	SA	2	MA	Pré rentrée	2							
SA	3	MA	Pré rentrée semaine intensive	3	JE		3	DI	3	MA	Semaine 12	3	VE	3	LU	Rendu des notes	3	LU	Semaine 10	3	JE		3	SA	3	MA	3	DI	3	ME	Semaine intensive	3							
DI	4	ME		4	VE		4	LU	4	ME		4	SA	4	MA		4	MA		4	VE		4	DI	4	ME	4	VE	Rendu des notes	4	LU	4	JE	4					
LU	5	JE		5	SA		5	MA	5	JE		5	DI	5	ME	Semaine 3	5	ME	Vacances universitaires	5	SA		5	LU	5	JE	Jury	5	SA	5	MA	5	VE	5					
MA	6	VE		6	DI		6	ME	Semaine 8	6	VE	6	LU	6	JE		6	JE		6	DI	Semaine 14 ET PAIRS session 1	6	MA	6	VE	Jury	6	DI	6	ME	6	SA	6					
ME	7	SA		7	LU		7	JE		7	SA	7	MA	7	VE		7	VE		7	LU		7	ME	7	SA	7	LU	7	JE	7	DI	7						
JE	8	DI	Fermeture université	8	MA		8	VE		8	DI	8	ME	ET IMPAIRS Session 1	8	SA		8	SA		8	MA		8	JE	8	DI	Férié	8	MA	8	VE	8	LU	Rentrée	8			
VE	9	LU	Rentrée	9	ME	Semaine 5	9	SA		9	LU	9	JE		9	DI		9	DI	Semaine 11	9	VE	ET PAIRS Session 1	9	LU	9	ME	Férié	9	ME	9	SA	9	MA	9				
SA	10	MA		10	JE		10	DI		10	MA	10	VE		10	LU		10	LU	Semaine 4	10	SA		10	MA	10	JE	Jury	10	DI	10	ME		10					
DI	11	ME	Semaine 1	11	VE		11	LU	Férié	11	ME	Semaine 13	11	SA	ET-CDL	11	MA		11	MA		11	VE		11	DI	11	ME	Jury	11	LU	11	JE	Semaine 1	11				
LU	12	JE		12	SA		12	MA		12	DI		12	ME	Jury	12	ME	Semaine 7	12	SA		12	SA		12	LU	12	SA		12	SA	12	ME		12				
MA	13	VE		13	DI		13	ME	semaine 9	13	VE		13	SA	Jury	13	JE		13	DI		13	MA		13	VE	13	VE		13	DI	13	ME		13				
ME	14	SA		14	LU		14	JE		14	SA		14	MA		14	VE		14	VE		14	LU		14	ME	ET IMPAIRS Session 1	14	SA		14	LU	Férié	14	JE	14			
JE	15	DI		15	MA		15	VE		15	DI		15	ME	ET IMPAIRS Session 1	15	SA		15	SA		15	MA		15	JE		15	DI	15	MA	15	VE	15	LU	15			
VE	16	LU		16	ME	Semaine 6	16	SA		16	LU		16	JE		16	DI		16	DI	Semaine 12	16	VE		16	LU		16	ME	16	SA	16	MA	16	SA	16			
SA	17	MA		17	JE		17	DI		17	MA		17	VE		17	LU		17	LU		17	SA		17	MA		17	DI	17	ME	17	DI	17	ME	17			
DI	18	ME	Semaine 2	18	VE		18	LU		18	ME	Semaine 14	18	SA	ET-EO	18	MA		18	MA		18	VE		18	DI		18	ME	ET IMPAIRS Session 2	18	VE	18	LU	Ouverture	18	JE	Semaine 2	18
LU	19	JE	Ouverture	19	SA		19	MA		19	JE		19	DI		19	ME	Semaine 5	19	ME	Semaine 8	19	SA		19	LU		19	JE		19	SA	19	MA	19	VE	19		
MA	20	VE		20	DI		20	ME	Semaine 10	20	VE		20	LU	Rentrée S2	20	JE		20	JE		20	DI		20	MA		20	ME		20	DI	20	ME	20	SA	20		
ME	21	SA		21	LU		21	JE		21	SA		21	MA		21	VE		21	VE		21	LU	Férié	21	ME	Semaine intensive BIP	21	SA		21	LU	21	JE	21	DI	21		
JE	22	DI		22	MA	Semaine 7	22	VE		22	DI		22	ME		22	SA		22	SA		22	MA		22	JE		22	DI	22	MA	22	VE	22	LU	22			
VE	23	LU		23	ME	Vacances scolaires	23	SA		23	LU		23	JE	Semaine 1	23	DI		23	DI		23	ME	Semaine 13 Vacances scolaires	23	VE		23	LU	ET IMPAIRS Session 2	23	ME	23	SA	23	MA	23	SA	23
SA	24	MA		24	JE		24	DI		24	MA		24	VE		24	LU		24	LU		24	JE		24	SA		24	MA		24	ME	24	DI	24	ME	Semaine 3	24	
DI	25	ME	Semaine 3	25	VE		25	LU		25	ME	Fermeture université Vacances Noël	25	SA		25	MA	Semaine 6	25	MA		25	VE		25	DI		25	ME		25	LU	25	VE	25	SA	25		
LU	26	JE		26	SA		26	MA		26	JE		26	DI		26	ME	Semaine 9	26	ME		26	SA		26	LU		26	JE	ET PAIRS Session 2	26	SA	26	MA	26	VE	26		
MA	27	VE		27	DI		27	ME	Semaine 11	27	VE		27	SA		27	DI		27	DI		27	MA		27	VE		27	ME		27	DI	27	SA	27	ME	27		
ME	28	SA		28	LU		28	JE		28	SA		28	MA		28	VE		28	VE		28	LU		28	ME	Rendu des notes	28	SA		28	LU	28	JE	28	DI	28		
JE	29	DI		29	MA	Vacances universitaires	29	VE		29	DI	semaine 2	29	SA		29	MA		29	SA		29	VE	Vacances universitaires	29	DI		29	ME	Férié	29	DI	29	MA	29	VE	29		
VE	30	LU		30	ME		30	SA		30	LU		30	JE		30	ME		30	ME		30	SA		30	VE		30	LU	ET PAIRS Session 2	30	ME	30	SA	30	MA	30		
SA	31	ME		31	DI		31	MA		31	VE		31	SA		31	LU		31	LU		31	SA		31	ME		31	DI	Fermeture	31	DI	31	ME	31	SA	31		

Calendrier DES COURS et EXAMENS – FDJVD – 2024/2025

--- Semestre 1 ---

Début des C.M. : Semaine 1, lundi 9 septembre 2024

Examens : du 7 au 18 janvier inclus

Semaine 14 libre

--- Semestre 2 ---

Début des C.M. : Semaine 2, lundi 27 janvier 2025

Début des T.D. (tous les TD ; anglais inclus ; masters et licences ; droit, AP et AES) : **Semaine 4, lundi 10 février 2025**

* Nombre de séances pour les TD de 15 heures : **8 séances (première séance de 1 heure) – dernière séance en semaine 11**

* Nombre de séances pour les TD de 18 heures : **9 séances – dernière séance en semaine 12**

* Nombre de séances pour les TD de 20 heures : **10 séances – dernière séance en semaine 13**

Examens : du 5 au 17 mai inclus

Semaine 14 libre

Emplois du temps

Ils sont disponibles sur les panneaux d'affichage vers les secrétariats et sur

l'espace Moodle : « Mobilités entrantes- Informations »

N'oubliez pas de nous informer si vous n'y avez pas accès

Règlement des études

Vous le trouverez dans l'espace Moodle « Mobilités entrantes - Informations »

Quelques points importants :



L'assiduité



Les examens



La session 2 (Rattrapage)



Les relevés de notes

L'ASSIDUITÉ (à partir du second semestre)

La présence aux travaux dirigés est obligatoire. Elle est contrôlée par le chargé d'enseignement. Toute absence doit être justifiée. Autrement dit, les dix séances de TD forment un tout.

- Dans l'hypothèse d'une première absence, **justifiée ou Injustifiée** :
 - Lors d'une séance « normale » (sans contrôle ce jour-là), elle n'entraîne aucune conséquence immédiate
 - Lors d'une séance d'évaluation lors d'un TD et si l'absence est **Justifiée**, l'enseignant propose un mode alternatif d'évaluation (oral, écrit, neutralisation...).
- Dans l'hypothèse d'une **deuxième absence INJUSTIFIÉE**, l'étudiant ne pourra se présenter qu'en deuxième session au mois de juin

LES EXAMENS

3 périodes pour les examens :

- * Premier semestre session 1 : du 7 au 18 janvier
- * Deuxième semestre session 1 : du 5 au 17 mai
- * Session 2 pour les deux semestres : du 16 juin au 1^{er} juillet

Les plannings des examens sont transmis par mail 15 jours avant le début des épreuves

ATTENTION :

Pour celles et ceux qui ne restent que le premier semestre, vous devez obligatoirement vous signaler auprès du secrétariat pour éventuellement envisager des examens anticipés

LA SESSION 2 : RATRAPAGE

Pour qui ?

- * Si vous n'avez pas validé une matière au premier ou au second semestre
- * si vous n'avez pas justifié une absence à un TD au second semestre

LES RELEVES DE NOTES

Ils sont en ligne dès la délibération des jurys

Ils sont accessibles en vous rendant sur votre espace étudiant

RAPPEL :

- * Les enseignements de 20h et moins valent 5 ECTS
- * Les enseignements de plus de 20h valent 10 ECTS



COMMENT S'INSCRIRE DANS LES COURS DE LA FACULTE DE DROIT ?

- 1 - Choisir vos cours en consultant la liste des enseignements qui sont proposés aux étudiants en Mobilité entrante
- 2 - Vous rendre aux CM correspondants en consultant les emplois du temps
- 3 - Faire signer votre contrat pédagogique transmis par la DRI, par chaque enseignant
- 4 - Demander à l'enseignant de vous inscrire sur la plateforme Moodle afin d'avoir accès à son cours
- 5 - Vous rendre au secrétariat de la FDJVD (Bureau Cli 164) pour faire tamponner votre contrat pédagogique
- 6 - Prendre rendez-vous via Affluences avec la DRI pour déposer votre contrat pédagogique : <https://affluences.com/bureau-des-etudiantes-internationaux/reservation>

COMMENT S'INSCRIRE DANS LES COURS DE LA FACULTE DE DROIT ?

En cas de modification de choix de cours, vous devez obligatoirement en informer le secrétariat du pôle RI de la Faculté de Droit et la Direction des Relations Internationales

Si vous ne faites pas, vous ne serez pas dans les listes pour passer les examens et vous serez défaillant

COURS DE DROIT VALANT POUR LE DOUBLE DIPLÔME PITES

Dans le cadre du double diplôme Lyon-Sao-Paulo (PITES), voici une liste des équivalences de cours que vous pouvez suivre durant votre mobilité pour validation du diplôme :

COURS PITES	EQUIVALENCE à LYON 2
L1 PITES	
Introduction générale au droit	Introduction générale au droit (L1 : S1)
Droit de l'Union Européenne	Droit de l'Union Européenne (L2 : S3 ou S4)
Libertés fondamentales	Droit des Libertés fondamentales (L3 : S5 ou S6)
L2 PITES	
Droit civil français	Droit des obligations 3 (L3 : S5)
Droit administratif français	Droit administratif (L2 : S3 ou S4)
Grands principes du droit des affaires	Droit commercial et des affaires (L2 : S3 ou S4)
Droit de l'environnement	Droit de l'environnement (L3 : S6)
L3 PITES	
Fiscalité internationale	Droit fiscal des affaires (M1 : S2)
Droit des contrats internationaux	Droit du commerce international (M1 : S2)

Toute l'équipe de la Faculté de Droit Julie-Victoire
Daubié vous souhaite une belle année universitaire
2024/2025